

## **Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Nouvelle-Écosse**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Au cours de cette période de reprise économique, la meilleure façon d'obtenir une croissance économique soutenue est d'investir dans les gens et dans l'éducation. Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, chaque dollar des fonds publics investis dans l'éducation postsecondaire rapporte au trésor public un rendement de 3,20 \$. On a estimé que 70 % des emplois au Canada nécessitent des études postsecondaires d'une forme ou d'une autre. Comme le pays connaît une transition qui l'oriente de plus en plus vers une économie du savoir, il est essentiel que le gouvernement fédéral reconnaisse la nécessité d'ouvrir l'accès des études collégiales et universitaires à quiconque souhaite en faire. Toutefois, la prospérité économique à long terme du Canada est menacée par le coût élevé de l'éducation postsecondaire et par le niveau alarmant d'endettement des étudiants partout dans le pays. En proportion du produit intérieur brut, les montants transférés par le gouvernement fédéral aux provinces pour l'éducation postsecondaire ont diminué de moitié par rapport à ce qu'ils étaient il y a 20 ans. La répartition des fonds qui restent sur la base de la population plutôt qu'en fonction du nombre d'étudiants a des effets négatifs sur la Nouvelle-Écosse, dont les habitants ne représentent qu'un peu moins de 3 % de la population canadienne tandis que ses étudiants inscrits au niveau postsecondaire représentent 4 % de la population étudiante canadienne. Cet écart réduit le financement des établissements, entraînant une hausse des frais de scolarité : par rapport à une moyenne canadienne de 5 300 \$, les résidents de la Nouvelle-Écosse paient en moyenne 5 936 \$ par an de frais de scolarité tandis que les étudiants qui ne résident pas dans la province versent en moyenne 6 436 \$. Comme les étudiants et leurs familles doivent acquitter des frais de scolarité plus élevés, il reste moins de ressources à investir dans l'économie provinciale. Recommandation : Le gouvernement fédéral devrait adopter une loi sur l'éducation postsecondaire dont les principes s'inspireraient de ceux de la Loi canadienne sur la santé. Parallèlement à cette loi, le gouvernement fédéral devrait fournir aux provinces des transferts pécuniaires réservés qui seraient calculés en fonction des objectifs suivants :

- Ramener progressivement le financement de l'éducation postsecondaire par étudiant aux niveaux de 1992.
- Réduire progressivement les frais de scolarité afin de les ramener aux niveaux de 1992.
- Investir dans l'infrastructure des collèges et des universités en éliminant l'entretien différé.

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

S'engager à financer l'éducation postsecondaire, c'est soutenir la reprise économique et créer directement des emplois de qualité. Le système postsecondaire de la Nouvelle-Écosse joue un rôle important dans l'économie de la province. Dans beaucoup de collectivités rurales, comme Church Point, Wolfville et Antigonish, les collèges et les universités comptent parmi les plus grands employeurs. Ainsi, l'Université Acadia emploie 33,9 % de l'ensemble des travailleurs de Wolfville et constitue la source d'environ 90 % des revenus dans cette ville. De plus, d'après le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la contribution annuelle des 11 universités de la province à son économie s'élève à 1,18 milliard de dollars, et ces établissements emploient directement ou indirectement quelque 18 518 personnes, le plus souvent à plein temps et pendant toute l'année. Il y a lieu de noter que 6 700 emplois de plus sont attribuables au réseau de collèges communautaires de la Nouvelle-Écosse. Le financement de l'éducation et de la formation doit être considéré comme un moyen d'assurer la stabilité et la prospérité économiques à long terme, et non comme une mesure d'encouragement temporaire. Pour répondre aux besoins de développement de compétences de la génération actuelle et réduire le taux de chômage des jeunes, des mesures immédiates doivent être prises pour ouvrir l'accès des jeunes à l'éducation, à l'expérience professionnelle et aux services nécessaires pour participer à l'économie.

Recommandations : 1. Rouvrir les centres d'emploi pour les jeunes de Service Canada afin que les jeunes puissent avoir accès aux services nécessaires pour affronter les conditions difficiles du marché du travail. 2. Augmenter les investissements dans les stratégies d'emploi des jeunes et travailler en collaboration avec les intervenants des domaines de l'éducation et de l'emploi des jeunes afin de répondre aux besoins des jeunes Canadiens à la recherche de travail. 3. Augmenter le financement du programme Expérience emploi été, qui trouve des occasions de travail aux étudiants tout en appuyant d'importants services et organisations communautaires.

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

La meilleure façon de relever les défis liés au vieillissement de la population canadienne et aux pénuries de compétences est d'investir dans l'éducation de la nouvelle population active. Tout en veillant à ce que les études collégiales et universitaires soient abordables pour l'ensemble des Canadiens, le gouvernement fédéral devrait veiller à ouvrir l'accès de l'éducation à la population autochtone croissante, qui a augmenté de plus de 45 % depuis 2001. À 25 ans, l'âge médian de la population autochtone est de près de 20 ans inférieur à l'âge médian de la population de la Nouvelle-Écosse. Bien que le gouvernement fédéral soit responsable de l'éducation des Autochtones, des milliers de membres des Premières nations, d'Inuits et de Métis ont été oubliés par suite des frais de scolarité élevés et du manque de financement. Tant que la croissance du financement du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire reste plafonnée à 2 %, l'écart entre les Autochtones et la population canadienne continuera à se creuser. Le gouvernement fédéral peut également attirer des étudiants étrangers pour remédier au problème des pénuries de main-d'œuvre que connaît le pays. Le nombre de ces étudiants a rapidement augmenté dans les collèges et universités du Canada, à mesure que les différents pays du monde ont reconnu la valeur des études et du travail au Canada. Les étudiants

étrangers rapportent 8 milliards de dollars par an à l'économie canadienne, et la plupart d'entre eux restent dans le pays après avoir obtenu leur diplôme. Même si le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités des Maritimes a doublé dans la dernière décennie, le nombre total d'inscriptions a diminué en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Recommandations : 1. Supprimer le plafond de croissance du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire et veiller à ce que les étudiants des Premières nations et les étudiants inuits et métis disposent de fonds suffisants pour faire des études postsecondaires. 2. Protéger les programmes qui profitent directement aux jeunes autochtones (comme le Kitpu Youth Centre de Halifax) en créant pour eux des occasions d'emploi et en mettant à leur disposition des ressources pour leur permettre de faire des études postsecondaires. 3. Renforcer davantage la réputation du Canada comme pays de choix pour faire des études en réglementant les frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers et en combinant le permis de travail hors campus et le permis de travail postdiplôme dans un permis d'études (visa d'étudiant). 4. Augmenter de 10 millions de dollars le budget de Statistique Canada pour lui permettre de recueillir et d'analyser des données sur l'éducation postsecondaire afin de suivre les effets de la dette étudiante, des périodes d'achèvement et des taux de persévérance sur la demande du marché du travail canadien.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

La productivité et la compétitivité du Canada dans l'économie du savoir dépendront de sa capacité d'innovation. Les programmes d'études supérieures constituent un élément clé du succès dans ce domaine. Le renforcement de ces programmes favorise la recherche créatrice parmi les étudiants et le corps enseignant et assure la formation de personnes hautement compétentes pouvant devenir des chefs de file dans une économie en évolution rapide. Les petites augmentations de budget accordées ces dernières années aux conseils qui subventionnent la recherche n'étaient pas à la mesure de la hausse du nombre d'inscriptions aux cycles supérieurs, le gouvernement ayant donné la priorité au secteur privé en matière de financement. Ces facteurs signifient d'une façon générale qu'il y a moins d'argent pour un plus grand nombre d'étudiants et, en particulier, que le gouvernement a réduit le financement de la recherche axée sur la curiosité, qui crée des emplois et donne lieu à d'importantes découvertes. Par contre, la recherche financée par le secteur privé est limitée dans son application et sa valeur. Au niveau fédéral, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada est l'une des rares sources de financement direct des étudiants des cycles supérieurs. Le programme est administré par les trois conseils fédéraux qui subventionnent la recherche : le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada. Toutefois, le financement de la recherche faite par des étudiants des cycles supérieurs a stagné, de sorte que beaucoup d'entre eux ont de la difficulté à aller jusqu'au bout de leur programme d'études faute de fonds. En Nouvelle-Écosse, les étudiants des cycles supérieurs paient en moyenne des frais de scolarité de 7 350 \$ par an, par rapport à la moyenne canadienne de plus de 5 600 \$. Le fardeau financier que représentent ces frais de scolarité élevés est aggravé par l'endettement accumulé pour l'obtention d'un diplôme du premier cycle. À cause de ces facteurs, les taux de persévérance ont toujours été bas et beaucoup d'étudiants de la Nouvelle-Écosse quittent la province dans l'espoir de trouver des carrières plus lucratives ailleurs au Canada. Cela représente une perte des investissements faits dans le système d'éducation et une perte de membres innovateurs du marché du travail. Faire des études supérieures est maintenant une entreprise risquée à cause de l'endettement toujours plus lourd des étudiants. Recommandations : 1. Accroître de 20 % le budget de la recherche fondamentale afin d'appuyer la capacité à long terme des universités et des étudiants des cycles supérieurs de réaliser des

recherches innovatrices. 2. Accroître le financement du Programme de bourses d'études supérieures du Canada et répartir le financement entre les conseils subventionnaires en proportion des inscriptions. 3. Cesser de réserver des fonds à des recherches ciblées dans le budget des conseils subventionnaires et financer la recherche sur la base du mérite universitaire déterminé dans le cadre d'un processus d'examen par les pairs.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les réductions fédérales et provinciales du financement de l'éducation postsecondaire ont obligé les étudiants à s'endetter plus que ceux de toutes les générations précédentes pour faire leurs études, le revenu de la classe moyenne ayant en général stagné ces 20 dernières années. Par conséquent, les Canadiens doivent faire des sacrifices pour se préparer à affronter un marché du travail en évolution rapide. La hausse vertigineuse des frais de scolarité et le fait que l'assistance financière prend essentiellement la forme de prêts ont fait grimper l'endettement des étudiants à des niveaux record. L'année dernière, plus de 425 000 étudiants ont dû emprunter pour financer leurs études. En Nouvelle-Écosse, l'endettement moyen des étudiants qui ont obtenu leur diplôme dépasse les 30 000 \$. À l'heure actuelle, le volume des prêts accordés par le Programme canadien de prêts aux étudiants s'élève à un million de dollars par jour, ce qui a porté le montant total que les étudiants doivent au gouvernement au chiffre astronomique de 15 milliards de dollars. On peut comprendre, dans ces conditions, que les étudiants soient réticents quand on leur parle d'emprunter pour faire des études postsecondaires. De ce fait, le système d'éducation postsecondaire ne remplit plus sa mission qui consiste à former une population active capable de répondre aux exigences économiques du Canada. Recommandations : 1. Le gouvernement devrait, en consultation avec les provinces, investir dans les jeunes du Canada afin de réduire de moitié l'endettement des étudiants dans les trois prochaines années, c'est-à-dire ramener à moins de 7,5 milliards de dollars d'ici 2015 le montant total des prêts en cours du Programme canadien de prêts aux étudiants. Cela assurerait à la prochaine génération de travailleurs canadiens une plus grande souplesse financière qui lui permettra de mieux réussir dans un marché du travail incertain. 2. Le gouvernement devrait accroître la valeur et le nombre des bourses accordées aux étudiants en réaffectant au Programme canadien de bourses aux étudiants les fonds actuellement destinés aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne liés à l'éducation.